# *Cours n°15*

## *Chapitre des choses recommandées à dire dans la prière*

● **Les sounan dans la prière (سُنَنُ الصَّلَاةِ) :**

**La définition du terme sounna chez les savants du fiqh (fuqaha/فُقَهَاء):** celui qui la fait est récompensé, et celui qui la délaisse n'est pas châtié.

Les savants sont unanimes pour dire qu'il faut prier comme le prophète (صلى الله عليه وسلم) même si ce n'est qu'un acte recommandé (sounna) et que celui qui le délaisse n'est pas châtié. Car le prophète (صلى الله عليه وسلم) a dit : *"Priez comme vous m'avez vu prier."* Donc plus on prie comme le prophète (صلى الله عليه وسلم) l'a fait et plus on sera récompensé. La distinction entre piliers, obligations et sunans n'est valable que dans le cas où on a oublié d'accomplir un acte dans la salat, pour savoir comment le rattraper. Mais la règle générale est de prier comme le prophète (صلى الله عليه وسلم) a prié.

L'auteur a divisé les sunans en deux : sounan qawliya (السُّنَنُ القَوْلِيَّةُ = dans la parole) et sounan fi3liya (السُّنَنُ الفِعْلِيَّةُ = dans l'acte).

### 1- Les sounan dans la parole (sounan qawliya/السُّنَنُ القَوْلِيَّةُ) :

**1 - Dou3â oul istiftâh *(دُعَاءُ الاسْتِفْتَاحِ = l'invocation d'ouverture de la prière) :***

La meilleure est celle rapportée par Abou Houreyra (رضي الله عنه) qui dit que le prophète (صلى الله عليه وسلم) observait un petit silence avant sa lecture. Il lui dit : *"Ô Envoyé d'Allah ! Je vois que tu observes un silence entre le Takbir et la récitation, qu'est-ce que tu dis ?"* Il dit : *« Je dis : Ô Allah, éloigne-moi des péchés, comme Tu as éloigné l'Orient de l'Occident. Ô Allah, purifie-moi de mes péchés comme on purifie le vêtement blanc de la souillure. Ô Allah, lave-moi de mes péchés avec la neige, l'eau et la grêle."* (Hadith authentique rapporté par Al Boukhari et Mouslim)

اللَّهُمَّ بَاعِدْ بَيْنِي وَبَيْنَ خَطَايَايَ كَمَا بَاعَدْتَ بَيْنَ الْمَشْرِقِ وَالْمَغْرِبِ ، اللَّهُمَّ نَقِّنِي مِنْ خَطَايَايَ كَمَا يُنَقَّى الثَّوْبُ الأَبْيَضُ مِنَ الدَّنَسِ، اللَّهُمَّ اغْسِلْنِي مِنْ خَطَايَايَ بِالثَّلْجِ وَالْمَاءِ وَالْبَرَدِ

**2 - Al isti3adha *(الاسْتِعَاذَةُ = la demande de protection contre le diable) :***

Allah (تعالى) dit : "Lorsque tu lis le Coran, demande alors la protection d'Allah contre Satan le lapidé." ﴿فَإِذَا قَرَأْتَ الْقُرْآنَ فَاسْتَعِذْ بِاللَّهِ مِنَ الشَّيْطَانِ الرَّجِيمِ﴾ [Sourate An Nahl ; v.98]

Selon Abi Sa3îd Al Khoudrî (رضي الله عنه) : *"Le prophète (صلى الله عليه وسلم) se levait pour la prière, il disait l'invocation de l'ouverture, puis il disait : Je cherche refuge auprès d'Allah contre le diable banni, contre ses insufflations, contre son inspiration et sa tentation"*

أَعُوذُ بِاللَّهِ السَّمِيعِ العَلِيمِ مِنَ الشَّيْطَانِ الرَّجِيمِ مِنْ هَمْزِهِ وَنَفْخِهِ وَنَفْثِهِ

Certains savants, comme sheikh el Albany (رحمه الله), considèrent el isti3adha comme une obligation. Mais l'avis majoritaire est que cela est préférable.

**Est-ce qu'on doit le dire uniquement à la première unité de prière ou à chaque unité de prière ?**

- Certains savants ont dit que le prophète (صلى الله عليه وسلم) le disait après l'invocation de l'ouverture, donc il doit être dit uniquement à ce moment-là (*c'est l'avis de Cheikh Ibn Baz).*
- D'autres savants ont dit qu'il doit être dit à chaque unité de prière par rapport à la parole d'Allah (تعالى).

**3 - Al basmalah** ***(البسملة = le fait de dire : bismiLlahi r-rahmani r-rahim - بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ) :***

Pour celui qui considère el basmalah comme étant un verset de la fatiha, il doit obligatoirement le dire. Quant à celui qui considère qu'elle ne fait pas partie de sourate el fatiha, cela est recommandé.

Il y a divergence des savants sur le fait que la basmalah fait partie ou non de sourate el fatiha. L'avis le plus sûr est qu'elle n'en fait pas partie car le prophète (صلى الله عليه وسلم) a dit dans un hadith : *"Lorsque l'un d'entre vous lit el fatiha et dit : "el hamdou liLlahi rabbi l 3alamin", Allah dit : Mon serviteur M'a remercié"*. Il n'a pas commencé par la basmalah.
L'autre preuve est la parole des compagnons qui rapportent de la prière du prophète (صلى الله عليه وسلم), d'abou Bakr et de 'Omar qu'ils débutaient par : "el hamdou liLlahi rabbi l 3alamin".

**4 - At ta'mîne** ***(التَّأْمِينُ = le fait de dire Amîne - آمِينَ) :***

Selon Wâîl Ibn Houjr, lorsque le prophète (صلى الله عليه وسلم) disait : *"wa lâ d-dâlîne (وَلَا ٱلضَّآلِّينَ)",* il disait : *"âmîne (آمِينَ)"* et il élevait la voix. (hadith authentique rapporté par abou Dawoud et Tirmidhi)

Abu Houreyra (رضي الله عنه), rapporte que le prophète (صلى الله عليه وسلم) a dit : *"Lorsque l'imam dit : "âmîne" ; dites : "âmîne ". Car celui dont le "âmîne" coïncide avec celui des anges, alors ses pêchés antérieurs lui seront pardonnés".* (hadith authentique rapporté par el Boukhari et Mouslim)

Cheikh Al Albani (رحمه الله) a dit : "Il ne faut ni précéder l'imam, ni tarder à le dire. Lorsque l'imam commence à dire : "âmîne", dites : "âmîne"."

**5 - Al qira'atu ba3da al fâtiha** ***(القِرَاءَةُ بَعْدَ الفَاتِحَةِ = la lecture après al fatiha) :***

Selon Abi Qatâda : *"Lorsque le prophète (صلى الله عليه وسلم) lisait durant les deux premières raka'at de la prière de dhohr, al fatiha et deux sourates [une dans chaque rak'a], il allongeait la première rak'a et raccourcissait la deuxième. Il faisait entendre de temps en temps des versets et il faisait pareil pour la prière du 3asr, il lisait Al Fatiha et deux autres sourates, et il allongeait le première rak'a de la prière du soubh et rétrécissait la seconde."*

La deuxième rak'a du prophète (صلى الله عليه وسلم) était toujours plus courte que la première, que ce soit durant la prière du dhohr, du 3asr ou du sobh.

Dans un autre hadith, il est rapporté que le prophète (صلى الله عليه وسلم) lisait durant les deux premières raka'at du dhohr et du 3asr la fatiha et une autre sourate, et il faisait de temps en temps entendre un verset. Il lisait durant les deux dernières raka'at du dhohr et du 3asr uniquement el fatiha.

Il est autorisé de lire de temps en temps une sourate après al fatiha durant les deux dernières unités de prières du dhohr et du 3asr. La preuve est le hadith rapporté par abi Sa3îd, qui dit : *"Le prophète (صلى الله عليه وسلم) lisait pendant les deux premières raka'at de la prière du dhohr environ 30 versets, et dans les deux dernières la moitié (c'est-à-dire 15 versets). Et de même pour al 3asr, le prophète (صلى الله عليه وسلم) lisait durant les deux premières raka'at à peu près 15 versets et la moitié durant les deux dernières."*

La sunnah est de prier à voix haute durant la prière du sobh, durant les deux premières raka'at du maghreb et de l'3isha. Et de lire à voix basse pendant la prière du dhohr, du 3asr, durant la troisième rak'a du maghreb et les deux dernières raka'at de la prière de l'3isha.

**Pour celui qui ne connait pas al fatiha :**
Il doit dire à la place de la sourate : *" Al hamdulillah, subhanallah, wa la ilâha illa Llah".*

**6 - At tasbih fi roukoû3i was soujoûd *(التَّسْبِيحُ فِي الرُّكُوعِ والسُّجُودِ = le fait de dire : "subhana rabbiy al 3adhîm/سُبْحَانَ رَبِّيَ العَظِيمِ" pendant l'inclinaison ; et : "subhana rabbiy al a3lâ/سُبْحَانَ رَبِّيَ الأَعْلَى" pendant la prosternation) :***

Selon Houdeyfa (رضي الله عنه), qui dit : *"J'ai prié avec le prophète (صلى الله عليه وسلم), il disait lorsqu'il était en état d'inclinaison : "soubhana rabbiya l 3adhîm (سُبْحَانَ رَبِّيَ العَظِيمِ)"* et lorsqu'il était en état de prosternation : *"soubhana rabbiya l a3lâ (سُبْحَانَ رَبِّيَ الأَعْلَى)"."*

Selon 'Oqba Ibn 'Amir (رضي الله عنه) : *"Lorsque le prophète (صلى الله عليه وسلم) était en état d'inclinaison, il disait : soubhana rabbiya l 3adhîm wa bihamdih (سُبْحَانَ رَبِّيَ العَظِيمِ وَبِحَمْدِهِ)"*, et en état de prosternation : *"subhana rabbiy al a3lâ wa bihamdih (سُبْحَانَ رَبِّيَ الأَعْلَى وَبِحَمْدِهِ)".*

**7 - Ajouter après avoir dit : *"rabbana wa laka al hamd (رَبَّنَا وَلَكَ الحَمْدُ)"*, lorsque l'on s'est relevé de l'inclinaison :**

*"Notre Seigneur, à Toi la louange, [une louange digne de] remplir les cieux, la terre et l'espace qui existe entre eux, et autant que Tu désires en plus de cela."*

مِلْءَ السَّمَوَاتِ وَمِلْءَ الْأَرْضِ وَمَا بَيْنَهُمَا، وَمِلْءَ مَا شِئْتَ مِنْ شَيْءٍ بَعْدُ

*Auquel on peut également ajouter :*
*"Tu es Digne d'éloges et de gloire. C'est [la parole] la plus véridique qu'un serviteur puisse prononcer. Nous sommes tous Tes serviteurs. Ô Allah, nul ne peut empêcher ce que Tu as donné, ni ne donner ce que Tu as empêché. La fortune du riche ne saurait lui profiter [sans Ton aide], car toute richesse ne provient que de Toi."*

أَهْلَ الثَّنَاءِ وَالْمَجْدِ، أَحَقُّ مَا قَالَ الْعَبْدُ، وَكُلُّنَا لَكَ عَبْدٌ، اَللَّهُمَّ لَا مَانِعَ لِمَا أَعْطَيْتَ وَلَا مُعْطِيَ لِمَا مَنَعْتَ، وَلَا يَنْفَعُ ذَا الْجَدِّ مِنْكَ الْجَدُّ

ou : *"Ô Allah, à Toi la louange, une louanges nombreuse et bénie, comme aime notre Seigneur et en est satisfait."*

رَبَّنَا وَلَكَ الْحَمْدُ حَمْدًا كَثِيرًا طَيِّبًا مُبَارَكًا عَلَيْهِ كَمَا يُحِبُّ رَبُّنَا وَيَرْضَى

**8 - Ad du3â'u bayna s-sajdatayn *(الدُّعَاءُ بَيْنَ السَّجْدَتَيْنِ = l'invocation entre les deux prosternations)*:**

Selon Hudeyfa (رضي الله عنه), le prophète (صلى الله عليه وسلم) disait entre les deux prosternations : *"Seigneur, pardonne-moi. Seigneur, pardonne-moi."*

رَبِّ اغْفِرْ لِي، رَبِّ اغْفِرْ لِي

Les savants disent qu'il est autorisé de le dire plus de deux fois.

Al maghfira *(المَغْفِرَةُ = le pardon)* : lorsque l'on demande al maghfira, cela signifie à la fois la demande de protection des péchés et la demande de pardon des péchés.

Selon Ibn 'Abbas (رضي الله عنه), le prophète (صلى الله عليه وسلم) disait entre les deux prosternations : *"Ô Allah, pardonne-moi, fais-moi miséricorde, dispense-moi de tout manquement, guide-moi, et accorde-moi ma subsistance."*

اللَّهُمَّ اغْفِرْ لِي، وَارْحَمْنِي، وَاجْبُرْنِي، وَاهْدِنِي، وَارْزُقْنِي

Les savants disent que lorsque les mots maghfira *(demande de pardon)* et rahma *(miséricorde d'Allah)* sont dans la même phrase, ils ont la même signification, et lorsqu'ils sont séparés, ils ont deux sens différents.

**9 - As salâtou 3ala n-nabiyyi (صلى الله عليه وسلم) ba3da t-tachahhoudi l awwâl *(الصَّلَاةُ عَلَى النَّبِيِّ صلى الله عليه وسلم بَعْدَ التَّشَهُّدِ الأَوَّلِ = La prière sur le Prophète (صلى الله عليه وسلم) après le premier tashahhud)* :**

Selon 'Aicha (رضي الله عنها), qui dit : *« Nous préparions au prophète (صلى الله عليه وسلم) son siwâk et l'eau avec laquelle il faisait les ablutions. Lorsqu'il se levait la nuit quand Allah le voulait, il utilisait le siwâk et faisait ses ablutions, puis priait 9 unités de prières et il ne s'asseyait qu'au moment de la 8ème. Il invoquait son Seigneur et priait sur Son envoyé (c'est-à-dire sur lui-même). Puis, il se levait pour la 9ème unité de prière, s'asseyait et remerciait Allah, priait sur lui-même, invoquait et faisait le taslim. »*

**10 - Ad du3â'u ba3da at tachahhoudi l awwâl wa ath thânî sawâ' *(الدُّعَاءُ بَعْدَ التَّشَهُّدِ الأَوَّلِ وَالثَّانِي سَوَاءٌ = dire l'invocation après le premier tashahhud comme celle après le second)* :**

Selon 'Abdallah Ibn Mass3ud (رضي الله عنه), qui dit que Mohammed (صلى الله عليه وسلم) a dit : *"Lorsque*

*vous vous asseyez toutes les deux unités de prière, dites : "Les salutations, les prières et les œuvres pures appartiennent à Allah. Que la paix, la miséricorde d'Allah ainsi que Ses bénédictions soient sur toi, ô Prophète. Que la paix soit sur nous et sur les serviteurs vertueux d'Allah. J'atteste qu'il n'y a point de divinité digne d'adoration en dehors d'Allah et j'atteste que Muhammad est Son Serviteur et Messager."*

اَلتَّحِيَّاتُ لِلّٰهِ وَالصَّلَوَاتُ وَالطَّيِّبَاتُ، اَلسَّلَامُ عَلَيْكَ أَيُّهَا النَّبِيُّ وَرَحْمَةُ اللّٰهِ وَبَرَكَاتُهُ، اَلسَّلَامُ عَلَيْنَا وَعَلَى عِبَادِ اللّٰهِ الصَّالِحِينَ، أَشْهَدُ أَنْ لَا إِلَهَ إِلَّا اللّٰهُ، وَأَشْهَدُ أَنَّ مُحَمَّدًا عَبْدُهُ وَرَسُولُه

*Puis que l'un d'entre vous choisisse l'invocation qui lui plaît le plus et qu'il invoque par celle-ci son Seigneur"*

**11 - Dou3a' ba3da t-tachahhoud ath thânî *(الدُّعَاءُ بَعْدَ التَّشَهُّدِ الثَّانِي = l'invocation après le 2ème tachahhud) :***

Selon Abou Houreyra (رضي الله عنه), le prophète (صلى الله عليه وسلم) a dit : *"Lorsque l'un d'entre vous finit le dernier tachahhud, qu'il demande la protection d'Allah contre 4 choses : le châtiment de l'enfer, de la tombe, contre les tentations de la vie et les tentations de la mort et contre la tentation du faux messie."*

**12 - At taslîmatou th-thânî *(التَّسْلِيمَةُ الثَّانِيَةُ = le second taslîm [à gauche]) :***

Le prophète (صلى الله عليه وسلم) faisait deux taslim, comme cela a été rapporté par ibnou Mas3oud. Il disait : *"as salamou 3alaykoum wa rahmatouLlah (السَّلَامُ عَلَيْكُمْ وَرَحْمَةُ اللَّهِ)"* à droite puis *"as salamou 3alaykoum wa rahmatouLlah (السَّلَامُ عَلَيْكُمْ وَرَحْمَةُ اللَّهِ)"* à gauche, de telle sorte que la blancheur de sa joue était visible.

Et comme rapporté par 'Aicha, de temps en temps le prophète (صلى الله عليه وسلم) faisait un seul taslim en tournant sa tête vers la droite très légèrement.